

GUIDE

des études

2023 - 2024

MASTER

Mention

CULTURE ET COMMUNICATION



Sommaire

Lettre des co-responsables du master Culture et Communication	3
Présentation générale	4
<i>Bienvenue à la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires.</i>	4
Les services de la faculté	5
<i>La formation</i>	6
Les compétences travaillées, les objectifs par parcours et les débouchés	7
Objectifs des parcours	12
Parcours MC-DTSV - vers quels métiers et fonctions	15
Parcours MC-MN - vers quels métiers et fonctions	15
Le secrétariat & l'équipe pédagogique	16
L'inscription administrative	20
L'inscription pédagogique	20
<i>Les examens</i>	22
<i>Les stages</i>	26
Les bibliothèques universitaires	32
<i>Campus Cité scientifique</i>	32
<i>Campus Pont de Bois</i>	34
GLOSSAIRE	35

Lettre des co-responsables du master Culture et Communication

Chères étudiantes, chers étudiants,

Au nom de toute l'équipe pédagogique, nous vous souhaitons la bienvenue dans le master Culture et Communication rattaché à l'Institut des Sciences Sociales (ISS) de la Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires (FaSEST) de l'Université de Lille.

Le master repose sur des enseignements pluridisciplinaires (sciences de l'information et de la communication, sociologie, esthétique, sémiologie, histoire, cultural studies, philosophie des arts) et professionnalisants pour vous permettre de développer votre regard réflexif et critique sur les mutations des mondes de l'art et de la culture et de soutenir vos engagements dans ces mondes. Il forme aux questions culturelles contemporaines et aux métiers qui concernent plus particulièrement le spectacle vivant, l'action culturelle, les médias et la culture numérique. Il s'agit aussi de vous rendre sensibles aux enjeux sociaux et politiques, de vous donner les outils théoriques et méthodologiques vous permettant de vous confronter aux enjeux contemporains auxquels vous serez amené.e.s à contribuer depuis ces secteurs d'activité.

Nous construisons les conditions d'un accompagnement ouvert, favorisant des trajectoires plurielles dans les domaines d'activités professionnelles où nous avons construit des expertises et des relations fortes et inscrites dans des temporalités longues : spectacle vivant et publics de la culture, développement culturel territorial et éducation populaire, industries culturelles, éducation aux médias et médiations numériques.

Nous formons et accompagnons également à la recherche en sciences humaines et sociales sur ces questions. Le master mention Culture et communication est adossé au laboratoire de recherche GERiiCO (Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication). Les contenus de formation de ce master sont liés aux axes de recherche développés par ce laboratoire, mais aussi aux recherches de membres de l'équipe pédagogique issus d'autres laboratoires en sciences humaines et sociales de l'Université de Lille (Clersé, CEAC, IRHiS).

Vous allez être engagé.e.s dans un parcours de formation avec des collectifs très divers et tous impliquants, dans des moments intenses à l'université, suivis eux-mêmes de temps tout aussi formateurs lors des stages.

Nous vous souhaitons à tou.te.s une excellente année universitaire, qu'elle soit pleine de richesses et de découvertes.

Juliette Dalbavie, François Debruyne, Stéphanie Pryen, Elodie Sevin

Présentation générale

Bienvenue à la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires.

La Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires est une composante de l'Université de Lille. Elle a été créée pour offrir aux étudiant·e·s une diversité de formations dans les domaines des sciences humaines et sociales et du droit-économie-gestion.

Elle accueille plus de 6 000 étudiant·e·s de la licence au master en formation initiale, continue ou en alternance, sur deux campus à Villeneuve d'Ascq, au cœur de la métropole lilloise : la Cité scientifique et Pont de Bois.

Elle propose une offre de formations pluridisciplinaires de la licence au master, composée de plus de 60 parcours. Elle dispense des enseignements de haut niveau académique et professionnel, alliant théorie et mise en pratique, dispensés par plus de 300 enseignant·e·s, enseignant·e·s chercheur·euse·s, et intervenant·e·s professionnel·le·s. Forte de son rayonnement international, elle permettra à près de 200 étudiant·e·s de bénéficier de programme d'échanges à l'étranger.

La faculté se compose de trois instituts :

- L'Institut d'Aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille – IAUGL
- L'Institut des Sciences économiques et du management - ISEM
- L'Institut des Sciences sociales – ISS

Université de Lille



Retrouvez les actualités de la faculté sur le site internet : <https://fasest.univ-lille.fr/>

Les services de la faculté

Relations internationales

L'internationalisation est l'un des principaux piliers de la stratégie de notre faculté. Nous accueillons chaque année plus de 900 étudiant·e·s internationaux dont 100 étudiant·e·s en programme d'échange. Grâce aux partenariats en place, ce sont également plus de 200 étudiant·e·s qui bénéficient d'opportunités d'échanges, d'études ou de stage à l'étranger.

Formation continue et alternance

La faculté propose une offre de plus de 60 formations de la licence au master, accessibles en formation initiale et continue. Les licences professionnelles ainsi que certains masters sont accessibles en alternance, en contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation.

Stage et insertion professionnelle

Le service des stages et de l'insertion professionnelle accompagne les étudiant·e·s dans leurs recherches de stage et dans l'élaboration des conventions.

Service communication

La faculté s'investit dans divers événements à destination des enseignant·e·s, associations, étudiant·e·s et futur·e·s étudiant·e·s. Le service communication se fait également le relais pour vos événements étudiant·e·s.

Suivez l'actualité de la faculté sur nos réseaux sociaux : [@fasest_ulille](#)
[Facebook](#) – [Instagram](#) – [LinkedIn](#)

CONTACT

Partir à l'étranger

outgoing-fasest@univ-lille.fr

Venir étudier

incoming-fasest@univ-lille.fr

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C017

CONTACT

Pour l'alternance

alternance-fasest@univ-lille.fr

Pour la reprise d'études

formationcontinue-fasest@univ-lille.fr

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C119

CONTACT

stages-fasest@univ-lille.fr

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C018

CONTACT

communication-fasest@univ-lille.fr

Cité scientifique – Bât. A18

bureau 08

La formation

Le master Culture et Communication est un master pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales dont le centre de gravité est la compréhension de ce qui fait culture dans les mondes contemporains et l'engagement dans ces mondes. Il forme de futur.e.s professionnel.le.s aux compétences de responsables (problématisant et élaborant / soutenant des actions complexes) qui participeront à la vie culturelle, sociale et artistique, sur et avec des territoires, depuis des postes, des métiers, des secteurs, des structures, très divers. Nous délimitons notre champ d'expertise en nous concentrant **(1)** sur les disciplines artistiques et les secteurs culturels des arts vivants (théâtre, danse, arts de la rue, du cirque), parfois en lien avec les industries culturelles (musique, cultures audiovisuelles et numériques), **(2)** sur l'action culturelle située, **(3)** sur les formes de médiations numériques de la culture et les dispositifs d'éducation aux médias.

Cette formation se décline en 2 parcours, articulant tronc commun et enseignements de spécialisation progressive :

- Le parcours Métiers de la Culture – Médiation, Numérique (MC-MN)
- Le parcours Métiers de la Culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant (MC-DTSV).

Les étudiant.e.s construisent leur propre trajectoire dans et au cours de la formation, par leurs choix d'options, de sujet de travail d'initiation à la recherche, de lieux et de missions de stage au regard de leurs affinités esthétiques et de métiers (action culturelle, diffusion, production, accompagnement des projets artistiques, relations avec les publics, coordination de projets de territoire, recherche, communication numérique ; collectivités, structures culturelles labellisées, associations, acteurs de l'éducation populaire, compagnies artistiques, entreprises des industries « créatives »...). Les transformations des activités artistiques et culturelles, le développement des lieux de production et de diffusion artistique, la place du secteur culturel dans le développement territorial, comme celle des questions de médiation numérique et d'éducation aux médias, nécessitent d'imaginer de nouvelles pratiques, de favoriser la participation des publics, d'accompagner les artistes dans leurs projets d'évolution, de prendre part dans les politiques culturelles locales, dans le développement humain et dans les enjeux écologiques systémiques. Nous cherchons à répondre à la question de l'articulation entre formation et emploi en proposant un enseignement dense et pluriel, favorisant des possibilités de spécialisation par les choix individuels

tout au long du master : constitution de son propre réseau par les invitations de professionnel.les, par les dossiers, par le mémoire, par les stages longs, par le choix du parcours et des options.

Les deux parcours « Métiers de la culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant » (MC-DTSV) et « Métiers de la culture – Médiation, Numérique » (MC-MN) se déclinent dès le M1. Les deux années de formation permettent l'acquisition de compétences techniques, organisationnelles, réflexives et situées, mêlant une nécessaire polyvalence et une spécialisation progressive. Cette proposition s'ancre sur une longue expérience à partir de laquelle nous avons pu capitaliser la connaissance des terrains professionnels et l'analyse des problématiques émergentes. Nos dispositifs pédagogiques sont sans cesse réajustés, à l'écoute des transformations des secteurs artistiques, culturels et médiatiques, grâce aux liens étroits tissés avec les secteurs (un « conseil de perfectionnement » pour accompagner nos ajustements et transformations ; de nombreuses interventions de professionnel.le.s dans les enseignements ; un réseau des « ancien.nes » étudiant.es ; des suivis des stages qui nous amènent à discuter sans cesse avec les professionnel.le.s qui accueillent nos étudiant.e.s ; des engagements divers des membres de l'équipe pédagogique dans la vie culturelle et associative...).

Les compétences travaillées, les objectifs par parcours et les débouchés

Les étudiant.e.s choisissent et s'inscrivent dans un des deux parcours de ce master. Mais elles et ils sont bien dans une formation partagée qui concerne d'abord les métiers de la culture et mondes associés, ainsi que les problématiques contemporaines qui traversent et interrogent ces mondes culturels. C'est pourquoi une partie conséquente des enseignements, des dispositifs pédagogiques, de la formation à la recherche et des formats d'apprentissage professionnel sont communs aux deux parcours, de même qu'un nombre très important des objectifs et compétences visés par la formation. Les éléments de spécificités de chacun des deux parcours renvoient, quant à eux, à des logiques a priori plus différenciées, celles de l'action culturelle et du spectacle vivant d'un côté, celles des médiations numériques et de l'éducation aux médias de l'autre.

Grandes compétences transversales :

- Savoir penser, concerter, écrire, traduire et transformer un projet (culturel, social)
- Savoir comprendre et analyser des situations complexes, ainsi que leurs enjeux
- Savoir travailler avec des interlocuteurs/trices, des partenaires et des outils et savoir-faire très hétérogènes.

Les enseignements et expériences professionnelles du master sont organisés autour de plusieurs Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent de dispositifs pédagogiques visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation formalisé dans l'intitulé du BCC.

5 BCC sont communs aux deux parcours MC-DTSV & MC-MN et un 6ème BCC est spécifique au parcours MC-MN.

Compétences communes aux 2 parcours MC-DTSV et MC-MN :

BCC 1 – Élaborer et expérimenter des démarches de recherche pour analyser les phénomènes culturels

- S'initier aux méthodologies de la recherche en sciences humaines et sociales
- Mener et exploiter une recherche bibliographique thématifiée de manière ajustée
- Discuter collectivement de textes de sciences humaines et sociales permettant d'ouvrir le regard aux différentes dimensions de la vie sociale contemporaine (culture, politique, travail, précarité, engagement, genre, migrations, publics...)
- S'engager dans des expérimentations et des investigations individuelles et/ou collectives
- Rencontrer des acteurs du secteur de la culture et des médias et écouter leurs problématiques
- Restituer aux acteurs du monde de la culture et des médias le fruit de ce travail de problématisation

BCC 2 – Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels

- Construire progressivement une culture personnelle et partagée des métiers, des projets et des mondes de la culture et des médias
- Appréhender et questionner les métiers et les engagements en relations les uns avec les autres
- Aller à la rencontre d'une diversité d'acteurs et travailler collectivement l'accueil et la discussion
- Mettre en perspective les pratiques professionnelles, artistiques, militantes, médiatiques, en les contextualisant et en identifiant leurs singularités
- Nouer des liens avec des acteurs à l'œuvre tant dans le secteur de la culture et/ou des médias que hors de ce secteur
- Discuter avec les acteurs rencontrés et leur soumettre une lecture distanciée et critique de leurs projets
- Se saisir des problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques
- Se former aux enjeux de l'économie sociale et solidaire et des transitions

BCC 2 – Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels

- Construire progressivement une culture personnelle et partagée des métiers, des projets et des mondes de la culture et des médias
- Appréhender et questionner les métiers et les engagements en relations les uns avec les autres
- Aller à la rencontre d'une diversité d'acteurs et travailler collectivement l'accueil et la discussion
- Mettre en perspective les pratiques professionnelles, artistiques, militantes, médiatiques, en les contextualisant et en identifiant leurs singularités
- Nouer des liens avec des acteurs à l'œuvre tant dans le secteur de la culture et/ou des médias que hors de ce secteur
- Discuter avec les acteurs rencontrés et leur soumettre une lecture distanciée et critique de leurs projets
- Se saisir des problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques
- Se former aux enjeux de l'économie sociale et solidaire et des transitions

BCC3 – Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels et politiques

- Mobiliser les outils juridiques, de gestion comptable et de l'analyse financière appliqués aux activités culturelles
- Saisir les logiques administratives du champ culturel
- Saisir les logiques socioéconomiques des industries culturelles et médiatiques
- Resituer l'histoire des politiques culturelles en mesurant leurs conséquences sur les activités
- Resituer l'histoire des politiques publiques dans le champ des médias et de la communication
- Explorer le paysage culturel et situer les structures de production et de diffusion de spectacle vivant
- Composer une expérience professionnelle avec un stage de 3 à 4 mois à temps plein en master 1 et un stage de 6 mois à temps plein en master 2 dans le secteur de la culture et/ou des médias
- Partager et confronter l'analyse de ses expériences de stage lors d'une soutenance avec le monde du travail concerné et le monde universitaire

BCC 4 – Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions

- Travailler et analyser les dimensions mondialisées des phénomènes locaux
- Interroger les modalités et les difficultés de la rencontre des œuvres d'art et des publics
- Elargir ses connaissances des différentes formes/esthétiques dans le champ du spectacle vivant, d'une part, et dans celui des industries culturelles, d'autre part, de manière à mieux saisir les enjeux différenciés de ces mondes
- Appréhender les enjeux des pratiques médiatiques et numériques
- Ouvrir la compréhension des mondes de la culture et des médias à une perspective internationale
- Pratiquer une langue étrangère
- Identifier les enjeux de la proximité et des lieux culturels intermédiaires
- OU Appréhender les enjeux d'une recherche thématique

BCC 5 – Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel

- Apprendre à se situer au regard des cadres, des postures et des valeurs professionnelles et /ou citoyennes
- Développer à la fois une perspective compréhensive et un regard critique
- Analyser ses expériences professionnelles
- Écrire un mémoire de stage
OU Se former à la recherche : mener une enquête en sciences humaines et sociales et rédiger un mémoire de recherche
- Confronter son parcours et partager ses expériences dans une dynamique collective
- Construire un parcours singulier, personnel et collectif

Compétence spécifique au parcours MC-MN

BCC 6 – Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias, à l'information et aux cultures numériques

- Identifier les enjeux pédagogiques et culturels des dispositifs d'éducation aux médias à l'information et aux cultures numériques
- Mener des analyses critiques des représentations médiatiques
- Prendre en compte les pratiques culturelles et médiatiques des publics
- Adapter la production de contenus à différents médias
- Relier et/ou intégrer les dispositifs d'éducation aux médias aux actions de médiations culturelles

Objectifs des parcours

Le master Culture et Communication se décline en 2 parcours, articulant tronc commun et enseignements de spécialisation progressive sur les deux années de formation :

- Le parcours Métiers de la Culture – Médiations Numériques (MC-MN)
- Le parcours Métiers de la Culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant (MC-DTSV).

Le parcours Développement, Territoires, Spectacle Vivant – (MC-DTSV) forme et prépare aux métiers concernés par les questions liées à l'action culturelle dans les territoires, aux relations avec les publics, à la production, à la diffusion et au développement du spectacle vivant. Sur la base des échanges construits avec les professionnel·le·s, ce parcours articule étroitement les questions des territoires et des publics, des démarches participatives, solidaires et de développement en rapport au vivant, de création artistique et d'action culturelle.

Il se décline en deux options en M2 :

- Développement et action culturels dans les territoires
- Spectacle vivant et publics



Le parcours **Médiation, Numérique (MC-MN)** amènera les étudiant·e·s à comprendre et à étudier les articulations des mondes de la culture et du spectacle vivant, avec les industries culturelles et numériques ainsi que les mondes des médias. Il forme et prépare en particulier aux métiers concernés par les questions :

- de médiation numérique des formes culturelles et de valorisation des savoirs ;
- des cultures médiatiques des publics de la culture ;
- d'éducation aux médias, à l'information et aux cultures numériques ;
- d'articulation entre les industries créatives et les politiques urbaines et territoriales.



Parcours MC-DTSV - vers quels métiers et fonctions

Chargé·e d'action culturelle
Assistant·e de direction dans un service culture de collectivité territoriale
Chargé·e de communication
Chargé·e de projet en médiation numérique
Médiateur·trice culturel·le
Coordinateur·trice chargé·e des manifestations culturelles
Directeur·trice d'association culturelle
Chargé·e de production et/ou de diffusion
Chargé·e des relations avec les publics
Assistant·e de programmation
Administrateur·trice de compagnie ou de lieux de création

Parcours MC-MN - vers quels métiers et fonctions

Chargé·e de communication et de développement
Chargé·e de coordination Fablab
Chargé·e d'étude et de développement
Chargé·e de projet
Chargé·e de mission éducation aux médias et à l'information
Responsable de la communication numérique dans les institutions culturelles
Chargé·e de la médiation numérique

Le secrétariat & l'équipe pédagogique

Le secrétariat de la formation est situé sur le campus Pont-de-Bois dans le bâtiment B. Il est assuré par Audrey Metgy. Les étudiant-e-s sont reçu-e-s selon des horaires d'accueil affichés dès la rentrée.

Horaires d'accueil du secrétariat :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 – 16h30
Mardi	8h20 – 12h30	13h30 – 16h30
Mercredi	Télétravail	Télétravail
Jeudi	Sur le site de Cité Scientifique	Sur le site de Cité Scientifique
Vendredi	8h20 – 12h30	Fermé

* Le secrétariat reste joignable par mail et téléphone lors des journées télétravaillées.

CONTACT

Alex-Gabryel Derache

master-culture@univ-lille.fr

03 20 41 60 25

Bureau B3 227

Co-responsables de la formation :

Juliette Dalbavie, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication : juliette.dalbavie@univ-lille.fr

François Debryne, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication : francois.debryne@univ-lille.fr

Stéphanie Pryn, Enseignante-chercheuse en sociologie : stephanie.pryn@univ-lille.fr

Elodie Sevin, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication : elodie.sevin@univ-lille.fr

L'Équipe enseignante et intervenante :

ALLARD Laurence, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

BERNARD Célia, Secrétaire générale, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

BOISTEL Audrey, Directrice adjointe, CCN de Roubaix, Formatrice occasionnelle à Filage et consultante en accompagnement de projets culturels et artistiques

BORG Florian, avocat à Lille

BOURCIER Sam, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

BRANTLEY Kate, enseignante en anglais

CHAMPEAU Florène, Responsable du service recherche et développement, INSPÉ Lille HdF

CHOQUEL Jean-Luc, Administrateur, Rose des vents

COPIN Jérôme, Directeur, Site Minier UNESCO Wallers-Arenberg

DA LAGE Émilie, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

DALBAVIE Juliette, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

DALIBERT Marion, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

DEBRUYNE François, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

DELMOTTE Anne, Coordinatrice générale, Filage

DESGOUTTE Jules, co-coordonateur, ARTfactories/Autre(s)parts

DESPONTIN-LEFEVRE Irène, Chargée d'Enseignement en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

DUSZYNSKI Fabienne, Enseignante chercheuse en Esthétique, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

FOSSE Sophie, enseignante en anglais

FRANCHINO Giulia, Consultante, Ex-responsable de la communication et des événements, Institut pour la photographie

GALLET Crisalyne, Cheffe du service culture, Métropole Européenne de Lille (MEL)

HENRY Lou, Directrice de production d'Un loup pour l'homme, consultante et formatrice

IYER Shruti, chargée de la médiation avec les publics, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

KALOUAZ Violaine, Administratrice de production

LANGE Capucine, co-directrice C^{ie} Théâtre du Prisme

LE DUC Florent, co-directeur, Francofaune

LENNARD Thomas, enseignant en anglais

LEVEAU François, Chargé de mission, Direction de la création artistique et des pratiques culturelles, Service cinéma, musiques, livres, numérique des Hauts-de-France

LIVERA Annabelle, enseignante en anglais

MAHIEU Christian, chargé de recherche CNRS émérite, LEM, UMR 9221- Université de Lille, Chaire en Économie Sociale & Solidaire

MEHEUST Laurent, Directeur, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

MENU Aurélien, réalisateur sonore

MINISINI Nadia, Directrice adjointe, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

MULETIER Nora, chargée de logistique et d'actions culturelles, C^{ie} Théâtre du Prisme

NOCREKUL Vincent, Directeur de la communication, Le Grand Mix

OBAROWSKI Quentin, Réalisateur au Labo148 - La Condition Publique et monteur vidéo à l'association Carmen

PAQUET Romain, Responsable de la communication et des relations presse, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

PEREZ Jean Paul, anciennement expert à l'ONDA, engagé pour des compagnies

PITINOME Julien, coordinateur photographe, photoreporter, Labo 148 - La Condition Publique

PRAT Emma, Chanteuse, autrice-compositrice-interprète, LUNAR

PROUST Sophie, Enseignante chercheuse en Théâtre, Département Arts / Faculté des Humanités

PRYEN Stéphanie, Enseignante chercheuse en sociologie, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

QUIGUER Kenneth, consultant, EXTRACITE

ROUGEULLE Alice, Responsable du Programme de transmission artistique et culturelle, Institut pour la Photographie

SABRI Driss, Enseignant de gestion, IUT B Tourcoing

SEGARD Jérôme, Responsable des actions artistiques et culturelles, Le Prato

SEVIN Élodie, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

SOURISSEAU Réjane, consultante indépendante

TERZI Cédric, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

SPERRFECHTER Ute, Chargée de projet, Culture-Wapi (Belgique)

VANDIEDONCK David, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

VÖRÖS Florian, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

Inscriptions administratives et pédagogiques

Deux inscriptions régissent la formation : l'inscription administrative et l'inscription pédagogique.

L'inscription administrative

Il s'agit de votre inscription à l'Université. À partir de celle-ci vous seront délivrés votre carte étudiante et votre certificat de scolarité. Cette inscription administrative est annuelle. Elle est valable pour l'année universitaire dans les limites du bornage de l'année voté tous les ans par le Conseil d'Administration, sur avis de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU).

Une carte d'étudiant (dite « CMS » Carte Multi-Services) est délivrée à l'issue de l'inscription administrative. Elle est renouvelable sur le même support pendant la durée des études de l'utilisateur, qui est tenu de contrôler toutes les informations y figurant. Cette carte donne accès à un nombre de services dont les services de documentation de l'établissement, les services de restauration du CROUS et, sur certains campus, aux salles d'études.

En cas de perte de la carte, l'étudiant·e procède à son renouvellement gratuitement la 1^{ère} fois et moyennant paiement à partir de la deuxième fois (selon tarif annuel fixé par le Conseil d'Administration de l'Université).

L'inscription pédagogique

Elle est complémentaire de l'inscription administrative. Elle permet à l'étudiant·e de s'inscrire dans tous les éléments constitutifs (EC) suivis au cours du cursus. L'inscription pédagogique (IP) est obligatoire et se fait généralement à l'année. Pour certaines formations, l'IP peut s'effectuer en deux temps (une au semestre impair et une autre au semestre pair). Cette inscription permet d'éditer un contrat pédagogique qui récapitule l'ensemble des enseignements auxquels l'étudiant·e est inscrit·e. Selon les formations, cette IP peut être réalisée en ligne ou auprès des secrétariats. Les modalités sont communiquées aux étudiant·e-s, notamment via leur adresse courriel universitaire (prenom.nom.etu@univ-lille.fr). Au-delà des dates limites fixées dans le calendrier de la composante, l'inscription pédagogique ne peut être enregistrée ni modifiée, sauf dérogation accordée par la direction de la composante, sur avis du responsable pédagogique de la formation.

Moodle

Moodle est une application de votre Espace Numérique de Travail (ENT) où différentes rubriques appelées « cours » sont présentées et utilisées par divers interlocuteurs (Enseignants, services etc...). Le secrétariat pédagogique l'utilise également car il fait office de **tableau d'affichage virtuel**. Il est **impératif** de s'y **inscrire** afin de **ne pas rater les informations importantes**.

Pour accéder au cours du secrétariat, ouvrez l'application Moodle, puis dans la rubrique « recherche de cours » en bas à droite, inscrire « Secrétariat Master Culture et Communication - Métiers de la Culture ».

Les examens

Modalités de contrôles de connaissances :

Conformément au règlement des examens de l'Institut des sciences sociales (disponible sur sur le site de la FaSEST), le master Culture et Communication est évalué en contrôle continu intégral (CCI).

Vous trouverez dans les descriptifs des enseignements présentés dans ce guide leurs modalités d'évaluations respectives.

Obtention de l'année et du master :

En master, l'obtention de l'année ou du master se fait par validation directe en obtenant la moyenne dans toutes les UE. Contrairement à la licence, il n'y a pas de compensation possible entre UE et entre BCC.

Il est donc nécessaire d'obtenir chaque UE au sein d'un BCC. La validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effective si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Seuls les éléments constitutifs (EC) au sein de chaque UE se compensent entre eux. Si l'étudiant.e n'a pas obtenu l'UE, il.elle doit donc repasser les EC pour lesquels il.elle a obtenu une note inférieure à 10.

Le redoublement en master n'est pas de droit, et est soumis à la décision du jury.

CCI, droit à une seconde chance et note plafond :

L'évaluation au sein du master Culture et Communication se fait au titre du Contrôle Continu Intégral (CCI) et de la session "unique". Le CCI suppose au moins 2 évaluations réparties de manière équilibrée au cours du semestre lors de la phase initiale d'évaluation. Il prend ainsi en compte la progression de l'étudiant.e dans l'acquisition d'une compétence . Il lui permet aussi de bénéficier d'une seconde chance en cas de non validation, que l'étudiant.e ait été absent.e de manière justifiée ou non, qu'il/elle ait remis ou non son travail.

Lorsque les étudiant.e.s n'ont pas obtenu la moyenne lors de la phase initiale d'évaluation, les enseignant.e.s doivent leur proposer dès que possible une seconde chance, c'est-à-dire une évaluation supplémentaire, à la date qui convient à l'enseignant.e selon ses perspectives pédagogiques. Et ce, indépendamment des compensations et des calculs aux UE, car chaque matière-enseignement-EC est concernée par ce droit à une seconde chance.

Les modalités de cette seconde chance (comme celles de la phase initiale d'évaluation) doivent être annoncées dans les premières séances de cours par chaque enseignant.e. Elles peuvent, selon la modalité de la première épreuve (« phase initiale d'évaluation »), consister à améliorer le dossier rendu, à refaire l'épreuve, à faire un exercice d'un autre type.

La note obtenue à cette session de rattrapage (1 seule évaluation) se substitue à celle de la session initiale, soit au niveau de l'UE, soit au niveau de l'EC.

Il n'y a pas de troisième chance.

Les résultats des deux semestres pédagogiques ne sont proclamés qu'à l'issue de la délibération du jury de fin d'année.

Tou.te.s les étudiant.e.s ont droit à une seconde chance, principe qui n'est pas conditionné au fait de ne pas avoir rendu de travail ou ne pas être venu à une épreuve à la phase initiale. Mais, pour les étudiant.e.s défaillant.e.s qui auraient eu une absence injustifiée, nous proposons, lors de l'évaluation de leur seconde chance, de leur signifier qu'elles et ils ne pourront pas dépasser une note plafond, par souci d'équité au regard de celles et ceux qui auraient été moyen.ne.s à leur premier rendu mais auraient respecté les modalités temporelles. Par exemple, une note plafond à 12 ; ou une note plafond déterminée par la moyenne des notes des étudiant.e.s ayant rendu dans les temps... En tout cas, une limitation relativement au fait qu'elles et ils auraient pris plus de temps pour rendre ce travail.

Bien sûr, pour celles et ceux qui pourraient justifier de ne pas avoir pu rendre en première chance, ce principe de note plafond ne s'applique pas.

Présences et absences ET rythme de la formation :

La présence aux cours et travaux dirigés est indispensable. Selon le décret n°51-445 du 16 avril 1951, les étudiant.e.s boursier.e.s sont tenu.e.s à une assiduité totale aux cours et aux travaux dirigés.

Si vous êtes dans une situation particulière, n'hésitez pas à vous manifester auprès des responsables le plus tôt possible.

En cas d'absence, il convient de prévenir le secrétariat ainsi que vos enseignant.e.s et de transmettre les justificatifs.

Le rythme du premier semestre en M1 et en M2 (15 semaines de cours de début septembre à fin janvier) est particulièrement dense et soutenu. La présence à l'ensemble des cours, qu'ils soient évalués ou non, est obligatoire et constitue une condition *sine qua non* de l'apprentissage. D'autant que les étudiant.e.s doivent s'engager dans de nombreux travaux de groupes, exigeant une disponibilité à ces collectifs de travail.

La conséquence d'absences injustifiées en cours, dans le cadre d'un contrôle continu intégral, se traduirait par l'impossibilité d'évaluer les étudiant.e.s en phase initiale d'évaluation et en seconde chance.

Cette temporalité et ces modalités d'apprentissage spécifiques rendent difficilement tenables l'articulation avec d'autres engagements prenants (par ex. : service civique, salariat...).

Mise en œuvre de l'alternance au sein du master Culture et Communication : les choses à savoir préalablement

Le master Culture et Communication est habilité exclusivement pour des contrats de professionnalisation mais pas pour des contrats d'apprentissage.

Nous ne proposons ce type de contrat qu'en M2 et pas en M1.

Nous ouvrons la formation à l'alternance via la mise en œuvre de contrats de professionnalisation mais sans pour autant revoir les temporalités propres au master (pour rappel : 15 semaines de cours intenses au premier semestre avec des engagements collectifs forts, suivies de 6 mois de stage au semestre 2).

Cela signifie concrètement que nous essayons de libérer au mieux 2 à 3 demi-journées maximum de cours dans la semaine de cours et ce de septembre à fin janvier. Puis, qu'au second semestre, l'étudiant.e en contrat de professionnalisation travaille dans la structure - comme s'il était en stage de 6 mois - à la seule différence qu'il revient à l'université pour quelques demi-journées de suivi.

Il faut donc bien expliquer préalablement ce cadre et ces temporalités spécifiques à la structure qui proposerait possiblement un contrat professionnel et voir avec elle si cela peut correspondre à ses besoins ou non.

Il faut également que cette structure se situe dans un périmètre géographique proche de l'Université pour ne pas s'épuiser dans des déplacements trop éloignés.

Au regard du rythme déjà intense de la formation, il est évident que faire un contrat de professionnalisation en M2 n'est pas simple et reste une expérience marginale au sein d'une promotion majoritairement sur le régime commun.

Dans tous les cas, il convient préalablement de discuter avec l'équipe pédagogique des conditions de faisabilité, en prenant la mesure de l'intensité de l'engagement pour toutes les parties.

Les stages

Le déroulement des stages

Ils ont lieu lors des deux années de formation (sauf pour celles et ceux qui choisiront l'option *Parcours professionnel dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales* au semestre 4 de M2 : voir plus bas) avec des enjeux différents et progressifs.

Ils sont discutés dans le cadre d'un module "Préparation au stage".

Définition du stage

La définition des missions fait l'objet d'une concertation entre l'étudiant.e, le.la tuteur.trice de stage au sein de la structure d'accueil, et l'enseignant.e responsable. L'étudiant.e ne peut seul.e s'engager sur un stage, sans l'accord d'un.e enseignant.e responsable qui validerait le choix de la structure d'accueil (quelles ressources formatives offre-t-elle ? encadrement suffisant ?...) et des missions.

L'enseignant.e responsable est choisi.e par l'étudiant.e parmi tous les membres de l'équipe pédagogique (cf. liste des enseignants dans le guide). Ce choix est validé seulement après accord avec l'enseignant.e (qui pourra refuser en fonction de son *numerus clausus*), suite à une discussion sur le lieu, les missions...

Le.la tuteur.trice sur le lieu de stage sera choisi.e en fonction de ses capacités à assurer au stagiaire des ressources formatives (ancienneté, place dans la structure au regard des missions de stage...).

En M1

Durant le stage qui dure quatre mois (entre février et juin), l'étudiant.e doit se voir confier une mission qui corresponde à une activité professionnelle à part entière au sein de l'organisation d'accueil.

En M2

Durant le stage qui dure six mois (sur une période qui court de mi-février à août), l'étudiant(e) doit se voir confier une mission en progressive responsabilité au sein de l'organisation d'accueil.

En M1 et M2

L'étudiant(e) doit pouvoir disposer durant son stage d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à un travail de distanciation et à l'écriture de son rapport. Il est exigé un premier rendu long sur la présentation de la structure pour début avril. Ce premier écrit permet à l'étudiant(e) de poser les bases de ce que pourrait être la problématique du lieu et/ou la problématique du rapport de stage. C'est à partir de cette première version que l'enseignant.e responsable pourra construire un dialogue constructif avec l'étudiant.e, en vue de l'écriture finale. Ainsi, ce rendu écrit ne réside pas seulement dans la partie descriptive du lieu ; mais contient les bases de la réflexion à venir, et peut comprendre l'élaboration d'un premier plan du rapport (provisoire et perfectible).

Évaluation des stages

Vers la mi-juin pour les M1 et fin août pour les M2 (les dates précises de remise des rapports seront fixées par chacun.e des tuteur.trice.s universitaires), l'étudiant.e doit remettre son rapport simultanément à l'organisation d'accueil et au secrétariat de la formation (une version numérique pour les archives internes de la formation ; un exemplaire papier si l'enseignant.e responsable le demande pour lui elle, exemplaire qui pourrait également servir à un autre membre du jury qui souhaiterait le parcourir lors de la soutenance).

La soutenance dure au total une heure et demi ; elle se déroule devant un jury composé du/de la tuteur.trice de stage, de l'enseignant.e responsable, et, dans les cas marginaux où le/la tuteur.trice professionnelle ne peut pas être présent.e, d'un.e "candide" enseignant.e dans la formation. Si le/la tuteur.trice professionnelle ne peut être présent.e, il lui sera demandé en tous les cas de produire un commentaire écrit avant la soutenance, et.ou d'en discuter avec l'enseignant.e responsable par téléphone.

L'étudiant.e prépare un exposé de 20 minutes en le travaillant comme on travaillerait une présentation dans des circonstances professionnelles (assemblée générale d'une association ; présentation d'un rapport d'activités à des élus...). Les conditions de travail doivent être minimalement présentées pour aider à situer l'action du/de la stagiaire. Ce.tte dernier.e peut choisir de suivre le fil de son rapport, mais il.elle peut également profiter de la soutenance

pour tirer un fil spécifique, et présenter le rapport sous un autre angle que celui choisi pour le rapport écrit.

Ensuite, le jury discute de manière constructive avec l'étudiant.e (questions, réflexions, pistes de réflexion) sur la base de l'exposé ; de l'action sur le terrain; et du rapport écrit.

Les 15 dernières minutes sont consacrées à la discussion du jury, hors présence de l'étudiant.e, pour l'évaluation.

Le stage est évalué :

1. Sur le respect des procédures de suivi de stage ;
2. Sur son action sur le terrain (essentiellement par le/la tuteur.trice de stage professionnel.le –*Mission professionnelle encadrée* du semestre 2 et *Mission professionnelle autonome* du semestre 4);
3. Sur l'analyse écrite des expériences professionnelles (*Rapport de stage problématisé* du semestre 2 et *Mémoire de stage* du semestre 4) ;
4. Sur l'exposé et sur les capacités de réponse aux questions soulevées et sur la posture tenue lors de la soutenance (*Mise en perspective des situations professionnelles* du semestre 2 et *Mise en perspective des expériences et projet professionnel* du semestre 4).

Ainsi, un "bon" stage sur le terrain ne donne pas obligatoirement lieu à une "bonne note", car l'évaluation porte certes sur les qualités de l'action menée et les compétences professionnelles acquises (nature du stage, conformité de la mission aux objectifs d'un stage de M1 ou M2, capacité de l'étudiant.e à négocier la mission, types de compétences mises en œuvre pour la réaliser), mais également sur la capacité à en rendre compte de manière problématisée dans la rédaction du rapport écrit et dans la soutenance, face à un jury.

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger sont bien sûr les bienvenus ; mais ils exigent une attention plus forte pour en garantir la réussite. L'expérience nous montre que partir à l'étranger comporte des risques importants de se laisser emporter par la découverte (et l'accommodement avec) d'une certaine étrangeté et d'une certaine altérité, en réduisant fortement les qualités d'écriture et de recul - c'est pourquoi d'ailleurs nous déconseillons plutôt les destinations relativement « lointaines » aux M1 (pratique pas encore courante de la langue locale, distance géographique et/ou système d'organisation du champ culturel et artistique complètement différent).

Donc, les étudiant.e.s qui souhaitent effectuer leur stage à l'étranger devront s'assurer de la possibilité d'un réel suivi entre la structure d'accueil et la formation – parfois en choisissant des enseignants bilingues. Ils.elles devront rendre un rapport problématisé (ou mémoire de stage en M2) qui, dans la première partie consacrée à l'analyse du fonctionnement de la structure, sera rédigé dans les deux langues afin que le tuteur en entreprise puisse en faire un commentaire écrit. Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de présenter leur rapport à l'université de Lille durant les calendriers prévus à cet effet.

En M1, aucune dérogation ne sera acceptée pour soutenir plus tardivement que la semaine réservée pour tou.te.s, en juin. La soutenance aura lieu dans les mêmes conditions pour tou.te.s. Le retour en France doit donc être prévu dans ce cadre-là – et le choix de la distance doit donc également s'opérer selon les ressources de l'étudiant.e. Une vigilance doit être maintenue par l'étudiant.e pour rendre des écrits à l'enseignant.e responsable permettant de construire un rapport distancié et problématisé sans se laisser prendre par les circonstances.

En M2, le premier rendu sur la présentation de la structure pourra bénéficier d'un délai supplémentaire d'un mois.

Stage et emploi étudiant

Vous pourriez avoir besoin de maintenir une activité salariée en parallèle du stage.

Si on considère le stage comme une période de mise en pratique dans les conditions normales d'un emploi, on peut se référer au cadre légal du cumul de deux emplois : il ne faut pas que cela dépasse 44 h par semaine.

La convention de stage

Les conventions protègent l'étudiant.e en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet de leur stage.

Comment établir votre convention ?

1. Dans un premier temps, l'étudiant.e doit recueillir toutes les informations utiles au stage (il/elle peut, pour cela, utiliser une préconvention téléchargeable sur Pstage)
 2. Avant d'établir sa convention de stage définitive, nous conseillons aux étudiant.e.s de **prendre le temps de discuter de leur choix de stage et des missions qui leur seront confiées avec l'enseignant.e responsable qu'ils/elles auront choisi.e pour les accompagner. Si ce choix est validé** par l'enseignant.e responsable, l'étudiant.e peut établir sa convention sur l'application Pstage, sur son ENT.
- ATTENTION, il faudra avoir fini la saisie de sa convention au moins 15 jours avant le début d'un stage qui aura lieu en France et au moins 1 mois avant le début d'un stage qui se déroulera à l'étranger.**
3. Si tout est correct, l'étudiant.e reçoit par mail sa convention pour signature.
 4. L'étudiant.e signe en premier, puis le/la tuteur·trice de stage, le/la représentant·e de l'organisme d'accueil, et enfin l'enseignant.e responsable.
 5. Une fois signée, la convention doit être envoyée par l'étudiant.e au service des stages stages-fasest@univ-lille.fr Il/elle devra également remettre une attestation de sécurité sociale et de responsabilité civile.

6. Une fois la convention signée par la direction de la faculté, elle est retournée par courrier électronique à l'étudiant.e (avec tuteur/trice de stage et enseignant.e responsable en copie). Une version papier peut être adressée si besoin.

7. A l'issue du stage, l'étudiant.e doit remplir une attestation de fin de stage (qui aura été envoyée préalablement par le service des stages) et compléter la fiche d'évaluation, sur Pstage.

En cas de modification de la période de stage, de prolongation de stage ou de rupture de la convention, il est nécessaire que l'étudiant.e prévienne l'enseignant.e responsable en amont, prévienne le service des stages et crée un avenant à la convention de stage.

Les modalités de suivi

Par ailleurs, les étudiant.e.s devront transmettre à mi parcours du stage une première étape d'écriture du rapport (ou mémoire), qui consiste en l'analyse de la structure d'accueil (dont la logique et le contenu sont travaillés aux semestres 1 et 3 dans *Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias*). Le/la tuteur.trice universitaire pourra alors proposer des commentaires et pistes d'amélioration pour l'écriture du document final.

En résumé, nous souhaitons qu'étudiant.e.s, enseignant.e.s responsables, tuteur.trice.s de stage collaborent efficacement pour ces 10 mois (maximum) de stage. Cette période doit en effet contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à son insertion professionnelle.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre :

- le secrétariat de la formation :

Alex-Gabryel Derache // 03 20 41 60 25 // master-culture@univ-lille.fr

*Master « Culture & Communication - Métiers de la Culture »
Université de Lille - Campus Pont de Bois
BP 60149 – 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Bureau B3 227*

- le service stage-insertion professionnelle de la FaSEST :

Sarah Baidj // 03 62 26 85 66 // stages-fasest@univ-lille.fr

*Université de Lille - Cité Scientifique
Bâtiment SH3 bureau C018*

Les bibliothèques universitaires

Campus Cité scientifique

Le centre de documentation

Le centre de documentation de la faculté dispose d'un fonds spécialisé en économie et sociologie en lien étroit avec les axes de formation et de recherche de la FaSEST. Il fonctionne avec une équipe composée de deux ingénieurs d'études-documentalistes économiste et sociologue, secondée par deux moniteurs-étudiant-e-s.

Ses missions

Les missions du centre de documentation sont de répondre aux demandes de recherches documentaires spécifiques des étudiant-e-s de master de la faculté pour la réalisation de leur mémoire, des doctorant-e-s de l'école doctorale SESAM et des enseignant-e-s-chercheurs de la faculté.

Conditions d'accès et services proposés

Les étudiant-e-s de master de la faculté, les personnels et les doctorant-e-s de l'école doctorale SESAM peuvent emprunter des ouvrages, suggérer des achats, faire venir des documents d'autres universités (PEB), consulter sur place les revues et mémoires d'étudiant-e-s, travailler sur place, être conseillé-e-s et guidé-e-s pour leurs recherches documentaires.

- 12 places de travail au calme
- 4 ordinateurs dédiés à la documentation
- 1 photocopieur-imprimante

Tous et toutes les inscrit-e-s au Service Commun de la Documentation de l'Université de Lille peuvent cependant emprunter les ouvrages disponibles au centre en les réservant à distance ou en venant sur place.

La réservation des livres se fait à partir du [catalogue documentaire Lilocat : https://lilocat.univ-lille.fr/](https://lilocat.univ-lille.fr/)

Une boîte extérieure permet le retour des livres en dehors des heures d'ouverture.

CONTACT ET HORAIRES

Sandrine MAËS

Responsable du centre

sandrine.maes@univ-lille.fr | 03 62 26 85 86

Benyounes TIOUASSIOUINE

Responsable des périodiques

Benyounes.tiouassiouine@univ-lille.fr | 03 62 26 85 86

Ouvert au public :

de 9h à 12h les mercredis

et de 14h00 à 17h00 les lundis, mercredis,
jeudis et vendredis

Lilliad

LILLIAD intègre dans un même espace un complexe événementiel, Xperium lieu de valorisation de la recherche partenariale, des espaces de co working, une cafétéria et une bibliothèque augmentée.

Pour connaître les événements et services, pour réserver une salle, rechercher un document, et pour toute autre information, rendez-vous sur le [site de LILLIAD Learning center innovation](#).

CONTACT ET HORAIRES

Accueil : 03 20 43 44 20

Renseignements bibliographiques : 03 20 33 61 11

Horaires à la semaine

Campus Pont de Bois

La bibliothèque universitaire des Sciences humaines et sociales

Pendant toute la durée des travaux, de la fermeture de la BU SHS à sa réouverture à la rentrée 2026, le bâtiment D sur le campus Pont de Bois devient bibliothèque universitaire provisoire pour les 4 années à venir.

Quels services dans la BUP ?

- Un espace de 1000m²
- Une sélection de 80 000 documents en libre accès (nouveau et documents les plus demandés)
- 184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques
- 3 copieurs-imprimantes en libre accès
- Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques
- Service de Prêt entre Bibliothèques

Toutes les informations : <https://bushs.univ-lille.fr/>

La future BU SHS

L'Université de Lille mène une politique d'investissement immobilier visant à renforcer l'attractivité des campus et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail. À horizon 2026, la future Bibliothèque universitaire Sciences humaines et sociales dotera le campus Pont de Bois d'une bibliothèque modernisée aux fonctions renouvelées, s'appuyant sur la richesse des fonds documentaires et sur une forte proposition de services élargis, cohérente et intégrée.

Suivez le projet sur [la page internet dédiée.](#)

GLOSSAIRE

BCC : Bloc de connaissances et de compétences

BU : Bibliothèque universitaire

CC : Contrôle continu

CLIL : Centre des langues de l'Université de Lille

CM : Cours magistral

CT : Contrôle terminal

DIP : Direction de l'innovation pédagogique

ECTS : European credits transfer system

ENT : Espace numérique de Travail

FaSEST : Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires

IA : Inscription administrative

IP : Inscription pédagogique

L1 : Licence 1ère année

S1 : Semestre 1

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives

TD : Travaux dirigés

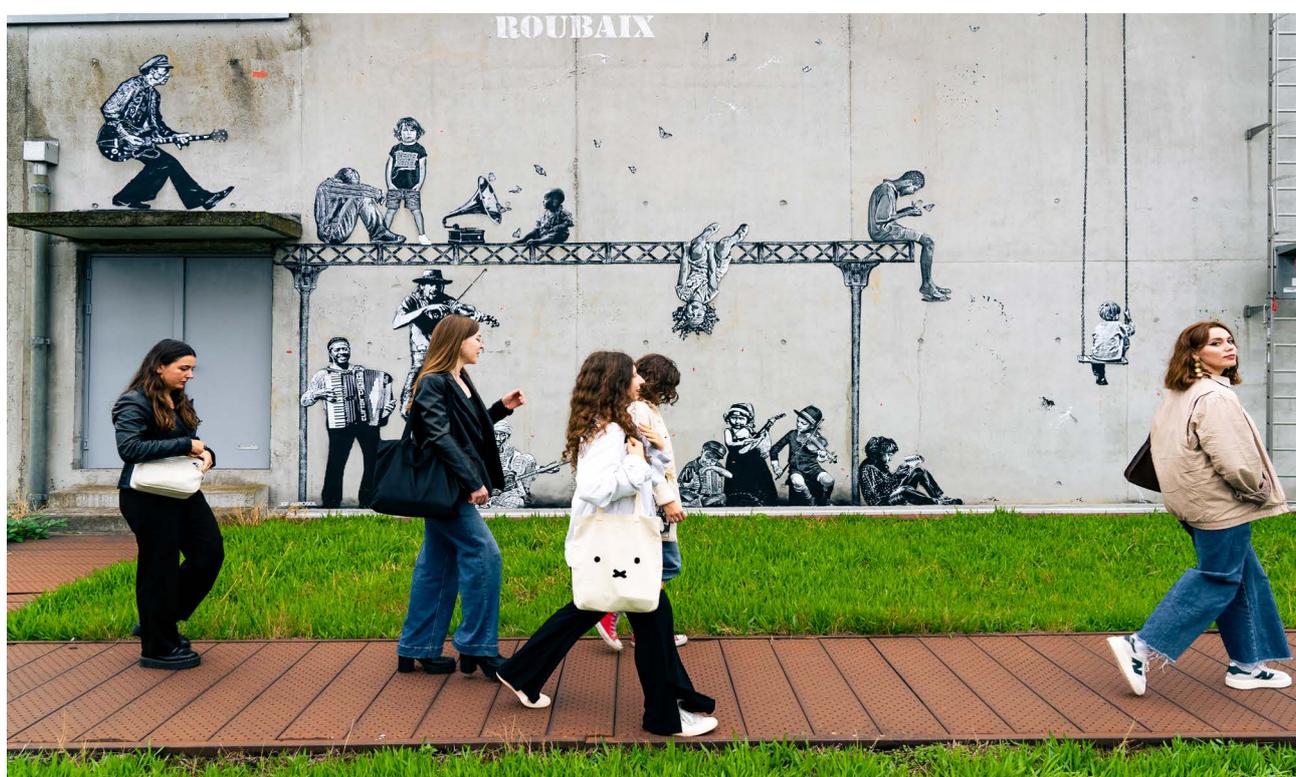
UdL : Université de Lille

UE : Unités d'enseignements

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DES TERRITOIRES

FASEST.UNIV-LILLE.FR

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT DE BOIS



Secrétariat pédagogique

Alex-Gabryel Derache
Bâtiment B - bureau B3-227
03 20 41 60 25
master-culture@univ-lille.fr

Responsables de la formation

Juliette Dalbavie - juliette.dalbavie@univ-lille.fr
François Debruyne - francois.debruyne@univ-lille.fr
Stéphanie Pryen - stephanie.pryen@univ-lille.fr
Élodie Sevin - elodie.sevin@univ-lille.fr



FaSEST.ulille



Faculté des sciences
économiques sociales
et des territoires



Fasest_ulille